



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : jeunes

Question écrite n° 65443

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, sur la necessite de developper l'offre de formation professionnelle post-baccalaureat aux jeunes Reunionnais. En effet, selon une etude menee par la chambre de commerce et d'industrie de la Reunion, l'ile pourrait etre confrontee, dans un avenir proche, a un deficit en main-d'oeuvre qualifiee de 2 000 a 3 000 diplomes de niveau bac et 5 000 emplois de niveau superieur dans des domaines aussi divers que la maintenance, la bureautique, le commerce et la distribution ou encore l'accueil, le tourisme. Dans ce contexte, il apparait opportun d'envisager la mise en place d'un campus professionnel, lequel regrouperait, outre des etablisements de formation, des laboratoires de recherche et des entreprises. Il le remercie de bien vouloir envisager la mise en place d'une mission, specifiquement chargee de l'etude de ce dossier.

Texte de la réponse

Reponse. - Les differents plans de formation mis en place dans l'ile de la Reunion sont negocies de facon concertee par les differentes autorites locales. En matiere de formation universitaire, le comite interministeriel d'amenagement du territoire du 29 janvier 1992 a approuve les schemas de developpement et d'amenagement universitaires des departements d'outre-mer. Le schema d'amenagement doit permettre notamment d'adapter les formations aux besoins de l'economie en developpant particulierement les formations professionnalisees a tous les niveaux et toutes les structures d'enseignement superieur : developpement des IUT, creation des instituts universitaires professionnalisés, doublement du nombre d'ingenieurs. A la Reunion, ce schema prevoit notamment la construction de locaux pour l'unite de formation et de recherche (UFR) de sciences, de lettres et sciences humaines, la creation de locaux pour deux departements d'IUT a Saint-Pierre et le developpement d'un pole regional d'etudes superieures commerciales et financieres dans l'est de l'ile. La somme des investissements necessaires a ces differentes operations est evaluee a 354 MF sur cinq ans ; la participation de l'Etat s'eleve 214 MF.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65443

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 1992, page 5600